Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

DIRECTIVE DU CONSEIL

du 25 juillet 1978

concernant le rapprochement des législations des États membres relatives au siège du conducteur des tracteurs agricoles ou forestiers à roues

(78/764/CEE)

(JO L 255 du 18.9.1978, p. 1)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (UE) nº 167/2013 du Parlement européen et du Conseil du 5 février 2013	L 60	1	2.3.2013

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1978L0764:20130701:FR:PDF